

mon journal



Octobre / Novembre 2016 • N°70

chambly
ma ville

CHAMBLY LA CITOYENNE : PRIORITÉ AUX ENFANTS !



Priorité à l'enfance
et à l'éducation
P. 4 à 7

Un "plan stationnement"
pour le centre-ville
P. 8 et 9

Retour en images
sur un été animé
P. 12 et 13

C'est à Chambly...

DÉCÈS DE JACQUES BIGOT

Chambly a perdu l'une de ses figures en la personne de Jacques Bigot, décédé le 20 septembre 2016 à l'âge de 78 ans.

Homme engagé, syndicaliste, Jacques Bigot a fait partie du conseil municipal dans les années 80 et 90, au sein duquel il a toujours été très impliqué, sur les questions de solidarité notamment. Jacques Bigot a effectué sa carrière professionnelle au sein des ateliers de Moulin-Neuf où il était très apprécié.

Sportif passionné, il a partagé les grandes heures du CO Chambly section football, avec qui il s'était qualifié pour les 32^e de finale de la Coupe de France au début des années 60. Il était resté très impliqué au COC et avait participé au centenaire en 2009.



SPORT : CHAMBLY EN COMPÉTITION POUR LE TITRE RÉGIONAL

Chambly fait partie, avec Tergnier et Péronne, des trois communes finalistes pour le titre de Ville la plus sportive de Picardie. Notre ville a donc reçu la visite d'un jury spécialisé, le 30 juin dernier.

Le Maire, entouré de Laurence Lannoy, maire-adjointe au sport et Marc Virion, maire-adjoint à la tranquillité et qui suit le sport de haut niveau et de plusieurs responsables de clubs chamblysiens, a ainsi pu présenter les principaux équipements sportifs de la commune, répondre aux questions du jury sur les objectifs municipaux dans le domaine sportif et préciser les modalités de la coopération établie entre la Ville et les clubs.

Une ultime étape aura lieu en octobre à Amiens et le verdict du jury devrait être connu dans la foulée. Suspense...



CHAMBLY RÉVISE SON PLAN D'URBANISME



Une révision du Plan local d'urbanisme vient de débuter. Le PLU est à la fois un document définissant les règles en matière de construction et d'utilisation des sols communaux et un véritable projet de ville. Il constitue un véritable document stratégique puisqu'il comporte des grandes orientations sur l'évolution de la commune en matière d'aménagement et de développement durable pour les 10 à 15 prochaines années.

Cette révision va se dérouler sur une période de 21 mois environ. La commune est aidée dans cette démarche par le cabinet spécialisé Citanova.

Afin de réfléchir ensemble à l'avenir de Chambly et de construire un projet de ville partagé, les Chamblysiens seront associés à cette démarche et informés régulièrement de chacune des étapes de la révision du PLU.

DES INFIRMIÈRES QUI ONT DU CŒUR



Gaëlle Tison, Laetitia Runavot et Cécile Boukellala, toutes trois infirmières libérales au sein du même cabinet rue André Caron, en centre-ville de Chambly, ont décidé en partenariat avec la société Citycare, de se doter d'un défibrillateur mobile et se sont formées à son utilisation.

Un acte volontaire et altruiste de la part de ces professionnelles, désireuses de combler ainsi une partie du retard dont souffre notre pays en la matière. Cet équipement peut en effet se révéler vital pour prendre en charge instantanément une personne victime d'un malaise cardiaque. Les trois infirmières chamblysiennes ont bénéficié d'un plan de développement mis en place par l'Etat, qui leur permet de posséder ce matériel et d'assurer sa maintenance pour un coût modeste. Un exemple à suivre !

À vos cotés pour avancer



Le 31 août, le Maire de Chambly, entouré de Michel Francaix, député, des élus municipaux et des anciens combattants, commémore la libération de Chambly par les troupes alliées il y a 72 ans.



Le 12 septembre, David Lazarus inaugure, en compagnie de l'équipe municipale et de commerçants du centre-ville, le nouveau parking de la rue Louis Leclère et le Plan stationnement pour le centre-ville.



Le 15 septembre, David Lazarus souhaite la bienvenue et pleine réussite à Céline et Sébastien à l'occasion de l'inauguration de leur boulangerie



Le 19 septembre, élus et acteurs économiques de Chambly sont aux côtés de David Lazarus pour inaugurer le réaménagement attendu du Chemin herbu, qui permet de relier la Zone des Portes de l'Oise au quartier de la gare et au centre-ville en voiture, à pied ou à vélo.

Merci à nos bénévoles associatifs !

Chaque année à pareille époque, le Forum des associations de Chambly confirme le formidable dynamisme du tissu associatif dans notre ville et l'incroyable diversité des 93 associations et clubs sportifs de Chambly qui agissent dans un nombre très importants de domaines.

Ce rendez-vous incontournable de la rentrée, qui rassemble chaque année de plus en plus de visiteurs, est aussi l'occasion pour les associations de convaincre de nouveaux bénévoles de s'engager et de donner un peu de leur temps et de leur énergie au service d'une cause ou d'une activité, au service des autres.

Je sais, avec Doriane Frayer, Maire-adjointe à la vie associative et toute l'équipe municipale, combien l'investissement des bénévoles associatifs est une richesse pour notre ville. Pour nous comme pour eux, "Chambly la citoyenne" est bien plus qu'un slogan : c'est une réalité quotidienne qui concrétise le vivre-ensemble.

Cette année encore, l'équipe municipale continue d'aider nos associations à un niveau très élevé, avec le maintien de notre soutien humain, matériel et financier (760 000 euros de subventions en 2016).

Mais rien ne serait possible sans le dévouement des dirigeants et bénévoles associatifs. Je souhaite, ici, leur exprimer de nouveau toute ma gratitude et celle de l'équipe municipale, et leur dire qu'ils sont essentiels à notre commune et contribuent à faire de Chambly une ville où il fait bon vivre !

David Lazarus
Maire de Chambly

Éducation, enfance

Les enfants, priorité de Chambly la citoyenne !

- Développer une politique locale et globale en faveur de l'enfant,
- Offrir un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école,
- Créer les conditions de la réussite scolaire et de l'épanouissement de l'enfant,

Tels sont les objectifs du Projet éducatif territorial mis en œuvre dans notre commune, au travers d'une fructueuse collaboration entre l'Education Nationale et la Ville de Chambly. Pour atteindre ces objectifs, l'équipe municipale a choisi de faire de l'enfance et de l'éducation la priorité budgétaire à Chambly, au travers de ses politiques scolaires et périscolaires, des accueils de loisirs et de la restauration.

Vie scolaire : Chambly s'engage !

C'est le jeudi 1^{er} septembre 2016 que les 1147 élèves inscrits dans l'une des écoles maternelles ou élémentaires de Chambly ont effectué leur rentrée. **Une grande stabilité** des effectifs caractérise cette rentrée scolaire dans notre ville, sans aucune fermeture de classe, après l'ouverture l'an passé d'une classe supplémentaire au sein du groupe scolaire Albert Camus.

Les enfants et leurs enseignants ont retrouvé **leurs locaux d'enseignement dont certains, dans le cadre d'une planification pluriannuelle, ont été rénovés et embellis durant la période estivale.** Marie-France Serra, 1^{ère} Adjointe au Maire chargée de l'enfance et des grands projets, donne le détail de ces récents chantiers : "des travaux de peinture et la pose de volets roulants au sein du groupe scolaire Lahille, la modernisation des

dortoirs du groupe scolaire Camus, l'installation d'un nouveau revêtement de sol à l'école Salengro, le traçage de nouvelles marelles dans la cour de l'école Triolet et des petits travaux d'entretien dans l'ensemble des écoles".

De même, afin de mettre les nouvelles technologies au service des enseignants et des petits camblysiens, **la mise en œuvre de l'école numérique à Chambly s'est poursuivie.** En trois années, l'ensemble des écoles a fait l'objet d'un renouvellement des équipements informatiques, d'un câblage complet (pour supprimer définitivement les réseaux wifi); sans oublier la mise en place d'un environnement numérique de travail, l'équipement de chaque classe élémentaire en vidéoprojecteur interactif et la fourniture aux enseignants de PC portables.

Pour **garantir les meilleures conditions d'enseignement**, Chrystelle Bertrand, Maire-adjointe chargée de la vie scolaire et des affaires culturelles, rappelle que **"la Ville attribue aux écoles diverses dotations : 32€ par enfant pour l'achat de fournitures scolaires, 3€ par élève pour la coopérative scolaire, 1200€ à chaque école élémentaire pour les manuels scolaires, 800€ pour du matériel sportif, 150€ à chacune pour des CD Rom"**.

L'objectif de notre commune est aussi de **créer les conditions propices à l'épanouissement de chaque enfant.** Cela passe notamment par la prise en charge, pour la plus grande joie des enfants de toutes les écoles de Chambly, des spectacles proposés à l'occasion des **fêtes de fin d'année**, ainsi que par l'achat de jouets pour les élèves des écoles maternelles.

Sans oublier, tout au long de l'année scolaire, les nombreux spectacles et sorties pédagogiques proposés aux petits Camblysiens, dans le cadre des "parcours culturels". Cette ambition de démocratiser, dès le plus jeune âge, l'accès à la culture donne lieu à la participation de la Ville pour l'achat de prestations pédagogiques (par exemple en 2015-2016 la visite de fermes pédagogiques, du Château de Pierrefonds, de divers musées en Picardie et en Ile de France, du Domaine de Chantilly, d'aquariums, de la Cité des sciences, ou encore des sorties au théâtre) ; et aussi à la mise à disposition régulière du bus municipal pour acheminer les élèves et leurs enseignants, ainsi qu'à la prise en charge de 45 autres transports lors de la dernière année scolaire.

SÉCURISATION DES BÂTIMENTS SCOLAIRES ET DES STRUCTURES ENFANCE

L'équipe municipale est très attentive à la sécurisation des bâtiments recevant du public, particulièrement des enfants.

Marie-France Serra, 1^{ère} adjointe au maire, précise à ce sujet que **"les écoles et les structures enfance sont toutes sécurisées dans notre ville"**. Les écoles le sont au moyen de **portails fermés à clé**, par les enseignants, durant le temps scolaire; les structures enfance (crèche, accueils de loisirs) ne sont accessibles qu'aux seules personnes disposant du badge "facily".



S'ajoutent à ces mesures l'interdiction ou la restriction des accès voitures devant les écoles Declémy et Triolet et la présence d'appareils, à chaque entrée et sortie des classes dans toutes les autres écoles de Chambly, qui veillent à la sécurité des enfants; des dispositions renforcées fréquemment par des policiers municipaux et des agents de prévention urbaine.

Enfin, des malles de secours équipent chaque école, dans le cadre d'un **Plan Particulier de Mise en Sûreté**.

Au service des enfants et de leurs familles

A Chambly, les Accueils de Loisirs et Accueils Périscolaires s'adressent à l'ensemble des enfants de la petite section de classe maternelle à la dernière classe élémentaire, avec une habilitation supplémentaire pendant les vacances scolaires pour les collégiens.

Ils poursuivent les objectifs assignés par la Ville de Chambly, que nous énumère Marie-France Serra, 1^{re} Adjointe au Maire chargée de l'enfance et des grands projets :

- soutenir les familles en les aidant à concilier leurs attentes et leurs besoins
- offrir un parcours éducatif cohérent et de qualité dans un cadre ludique
- développer des liens sociaux et de citoyenneté, en favorisant les valeurs de solidarité et de respect
- prévenir des risques d'exclusion de la jeunesse.

Au travers de la restauration municipale, la commune a l'ambition de fournir quotidiennement à chaque enfant un repas équilibré et de qualité.

Les produits alimentaires sont scrupuleusement sélectionnés, les repas sont confectionnés sur place avec des produits frais et labellisés (viandes, légumes, fruits...), ainsi que la plupart des plats proposés aux enfants (potages, purées, pâtisseries...) sont "fait maison". Ils font l'objet d'une liaison chaude, entre la cuisine centrale et les différentes salles de restauration, garantissant leurs valeurs gustatives.

Des dispositifs concrets pour aider les enfants de Chambly à bien grandir !

TEMPS D'ACTIVITES PARASCOLAIRES (TAP), ÉTUDES SURVEILLÉES : ENCOURAGER LA RÉUSSITE DES ENFANTS

Fruits d'un **dialogue constructif avec le corps enseignant et les parents d'élèves**, les activités mises en œuvre les années précédentes sont **reconduites** et **restent à Chambly entièrement gratuites**.

Les inscriptions aux activités se feront obligatoirement **au trimestre** (09/2016 à 12/2016 - 01/2017 à 03/2017 - 04/2017 à 06/2017), pour **s'adapter au mieux aux envies des enfants et aux besoins des familles**.

Pour l'**accueil périscolaire** : la **première demi-heure (de 16h à 16h30) reste gratuite** pour les enfants accueillis en périscolaire après la classe.

ÉCOLES MATERNELLES

Intervenants pendant le temps scolaires : Une prise en charge financière est assurée, suivant les demandes des enseignants, pour des intervenants

extérieurs. Par exemple, l'intervention d'une conteuse-musicienne, ou d'une association spécialisée dans la découverte du monde aquatique.

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Les temps d'activités parascolaires :

Chaque activité proposée par la Ville de Chambly, avec le concours de ses services, d'associations et de clubs locaux, est habilitée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Gratuites et facultatives, elles donnent toutes lieu à **un encadrement par deux intervenants : un professionnel diplômé de l'activité proposée et un animateur** (diplômé ou stagiaire BAFA) de l'accueil périscolaire ou d'un accueil de loisirs de Chambly.

Activités proposées durant l'année scolaire 2016-2017 : anglais, italien, ateliers créatifs, arts plastiques, scrapbooking, contes et musique, théâtre,



danse, hip-hop, informatique, football, handball, badminton, billard, GRS, Yoga, relaxation, jeux d'opposition...

UNE ÉTUDE SURVEILLÉE DANS CHAQUE ÉCOLE

Dès la rentrée scolaire 2016-2017 sont organisées, dans chaque école de Chambly, des études surveillées très utiles à de nombreux élèves. Elles ont lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 16h à 18h et sont encadrées par des enseignants volontaires, en activité dans la commune ou retraités.



ÉDUCATION, ENFANCE, PERISCOLAIRE : LA PRIORITÉ MUNICIPALE EN QUELQUES CHIFFRES

1147 : c'est le nombre d'élèves du 1^{er} degré effectuant leur rentrée scolaire à Chambly (438 élèves en classes maternelles et 709 élèves en classes élémentaires).

44 : c'est le nombre total de classes (18 maternelles et 26 élémentaires) réparties dans les 4 écoles maternelles (Triolet, Declémy, Lahille, Camus) et les 4 écoles élémentaires (Conti, Salengro, Lahille, Camus) de Chambly.

1 million d'euros : c'est le budget de fonctionnement annuel que consacre la Ville de Chambly aux politiques scolaires et à celles en faveur de l'enfance (périscolaire, temps d'activités parascolaires, accueils de loisirs, restauration municipale...), auquel s'ajoutent les dépenses d'investissement pour la modernisation et l'entretien des bâtiments scolaires et périscolaires, l'achat de mobilier neuf et l'équipement informatique des écoles.

155 823 euros : c'est le montant total des investissements municipaux effectués en faveur du déploiement de l'école numérique à Chambly (câblage des écoles, équipement informatique, vidéoprojecteurs interactifs dans les classes...) entre 2013 et 2016.

85% : c'est le taux de participation aux temps d'activités parascolaires (TAP) des élèves des écoles élémentaires de Chambly durant l'année scolaire 2015-2016 (soit 582 élèves sur 685 inscrits).

900 : c'est le nombre d'élèves inscrits à la restauration municipale, qui y déjeunent une à quatre fois par semaine. 650 repas sont servis en moyenne chaque jour.

7h-19h : c'est à partir de 7h, et au plus tard jusqu'à 19h, que les familles peuvent confier leurs enfants, du lundi au vendredi, dans le cadre de l'accueil périscolaire (avant et après la classe), et le mercredi (entre 11h20 et 19h au plus tard) dans les Accueils de loisirs.

Stationnement : le choix de la gratuité pour le centre-ville

Afin de renforcer l'attractivité du cœur de Chambly, les élus ont mené à bien un « plan stationnement » dans le centre-ville en concertation avec les commerçants. Revue de détail.

Lundi 12 septembre 2016, David Lazarus, entouré de Philippe Vincenti, vice-président de la communauté de communes en charge du développement économique, de Christelle Douau, conseillère municipale et de plusieurs autres élus chamblysiens, inaugurerait le nouveau parking de 16 places situé rue Leclère (sur le côté du parc de la mairie Nelson Mandela).

Cette inauguration est le point d'orgue du plan stationnement mis en œuvre par la municipalité pendant l'été 2016, d'un coût total de 227 000€ et dont les objectifs sont de soutenir le commerce de proximité et de rendre plus accessibles les services publics et ceux proposés par des professions libérales dans le centre-ville. C'est ce qu'a expliqué David Lazarus à l'occasion de son allocution : « Nous souhaitons renforcer l'attractivité du centre-ville, de ses professionnels et rendre la vie plus facile aux usagers, aux clients des commerces et aux riverains. C'est pourquoi en plus de la création de ce parking, nous avons repris l'ensemble du marquage en zone bleue du cœur de Chambly et installé deux bornes électriques 15 mn (à proximité du bar-tabac-brasserie

la Civette et des deux boulangeries), afin de faciliter la rotation des véhicules près des commerces de proximité.

Enfin, nous avons fait le choix d'un stationnement entièrement gratuit, le faire payer serait pour nous un impôt déguisé et il n'en est pas question » a affirmé le maire. Le premier magistrat de la commune a également salué l'action de Michel Françaix, initiateur dès 1995 du réaménagement du centre-ville avec notamment la création du parvis de l'église et la refonte de la rue Pierre Wolf, et qui œuvre également, en tant que député, pour que Chambly bénéficie de financements de la part de l'État.

Au total, le centre-ville de Chambly compte désormais 435 places de stationnement intégralement gratuites.



Ce qu'ils en pensent



« La refonte du stationnement ? Géniale ! J'ai désormais devant ma boutique deux places limitées à 15 mn et il y en a deux autres à 1h30 pour les patients du cabinet médical, ce qui favorise la rotation des véhicules. J'ai des clients qui, en entrant dans le magasin, se sont exclamés : « Enfin de la place pour se garer ! ». Le parking de la rue Leclère est également un vrai plus. »

Nicolas Sellier, 35 ans, patron de Point d'encre

« Je viens dans le centre-ville une fois par semaine pour 30 mn environ, alors le système de zone bleue 1h30 me convient très bien. Ce qui a été fait me semble très cohérent. On parvient à se garer sans trop de difficulté, et je suis très satisfaite que le stationnement reste gratuit. »

Jennifer Grignon, 31 ans



« Depuis la mise en place des bornes automatiques 15 mn, nous avons constaté une hausse de la fréquentation, ça a été très bénéfique tout de suite. Nos clients, tout comme ceux de la boîte à Couture située en face n'ont plus à faire 3 fois le tour du centre pour trouver à se garer. Ces bornes nous en avons fait la demande, nous avons été entendus, nous sommes franchement contents. »

Mickaël Diril, 37 ans, patron de La Civette

435 PLACES DE STATIONNEMENT EN CENTRE VILLE

100% GRATUIT

Accès libre - 295 places

Des places en accès libre pour tous et notamment pour les riverains.

Zone bleue (1h30) - 113 places

Des places en zone bleue pour accéder facilement aux commerces et aux services.

Dépose-minute (15min) - 13 places

Des places en dépose-minute pour effectuer une course ou une démarche urgente.

PMR - 14 places

Des places pour les personnes à mobilité réduite pour un centre-ville accessible à tous.



NOUVEAU

chambly
ma ville

Le nouveau Chemin herbu est arrivé !

C'est une véritable révolution pour celles et ceux - salariés et clients - qui font régulièrement le trajet entre le centre-ville ou la gare et la zone d'activités des Portes de l'Oise. Depuis début septembre, le Chemin herbu entièrement réaménagé est ouvert.

Cet axe routier est essentiel et permet de passer directement d'un secteur à l'autre sans faire le tour par la rue Jean Renoir. La voie élargie est désormais en double sens, ce qui n'était pas le cas avant les travaux.

Les piétons et cyclistes, nombreux sur cette voie, peuvent aussi l'emprunter en toute sécurité, grâce à la piste cyclable et au cheminement piéton qui ont été créés cet été.

A noter que l'éclairage installé le long du chemin herbu est "Made in Chambly", puisque c'est l'entreprise chamblysiennne Ledex qui y a installé ses ampoules à led liquides. Des ampoules révolutionnaires à la fois sur le plan de leur qualité d'éclairage, de leur équipement technologique, sur le plan économique et écologique.



Soutenir le commerce en centre ville

A l'instar de la plupart des autres villes de France, le centre-ville de Chambly et ses commerçants sont confrontés aux défis et parfois aux difficultés liés à l'évolution des modes de consommation et à la crise économique. La Ville poursuit sa mobilisation pour ses commerces de proximité et plusieurs initiatives nouvelles ont été lancées, depuis 2 ans, avec des premiers résultats bénéfiques.

Depuis 2014, la municipalité compte en son sein une conseillère municipale, Christelle Douay, chargée tout particulièrement du commerce. Elle est accompagnée dans sa tâche par un chargé de mission économique qui œuvre notamment à renforcer l'attractivité du centre-ville et de ses commerces.

Des rencontres régulières ont donc lieu avec l'association des commerçants et, au delà, plusieurs concertations ont été organisées ces derniers mois avec les acteurs économiques implantés dans le cœur de Chambly, sur des sujets tels que la sécurité (en partenariat avec la Chambre de commerce et de l'industrie de l'Oise) ou l'organisation du stationnement.

Cela s'est notamment traduit, depuis septembre 2016, par la mise en place d'un ambitieux Plan stationnement pour le centre-ville, conciliant gratuité totale des 435 places existantes et rotation des véhicules afin de permettre une meilleure accessibilité du centre-ville, de ses commerces et de ses services. Cette mesure sera suivie, au début de l'année 2017, par la refonte totale de la signalétique urbaine du centre-ville, destinée à en simplifier l'accès et l'orientation des clients et usagers.

En parallèle, la Mairie de Chambly est attentive à la nature des reprises de surfaces commerciales vacantes en centre-ville, suite à des fermetures inéluctables, afin de préserver une offre commerciale diversifiée et de qualité. Ces derniers mois ont d'ailleurs permis de nouvelles implantations ou la pérennisation de commerces de bouche, de prestataires de services et de professions libérales, bénéfiques pour notre centre-ville.



Un nouveau magasin de décoration d'intérieur vient d'ouvrir ses portes rue André Caron.



« Nous venons d'acquiescer les murs de la boucherie afin de pérenniser notre entreprise. »
Georges De Sousa, boucherie "Au billot gourmand"



La boulangerie "Chez Jennifer" entièrement renouvée en 2015.



« Nous avons investi dans un automate qui va réduire considérablement le temps d'attente de nos clients » Famille Trigoulet mère et fils, pharmacie Trigoulet



« La clientèle est agréable et la mairie fait beaucoup pour ses commerces de centre-ville, ça me touche. » Iscan Keyfo, bar restaurant "Au bon coin"



Une nouvelle boulangerie vous accueille place de l'hôtel de ville.



« Cela fait un an que nous sommes installés, nous sommes très satisfaits »
Nicolas Sellier, magasin "Point d'encre"



La citoyenneté : un droit qui s'apprend !

Vingt ans après la création du Conseil communal des enfants - souhaité dès 1996 par l'ancien maire Michel Françaix et porté par un jeune élu municipal nommé David Lazarus - est née au printemps dernier l'Assemblée des jeunes citoyens (AJC) de Chambly. Cette nouvelle instance permet aussi d'assurer la continuité, avec les collégiens, du travail engagé par le CCE.

Le mardi 14 juin dernier s'est tenue à l'hôtel de ville la première réunion plénière de l'Assemblée des jeunes citoyens (AJC) de Chambly. Née de la volonté de faire participer les jeunes Camblysiens à la vie démocratique et citoyenne de la commune, la création de l'AJC a suscité un bel engouement auprès des collégiens. Deux listes distinctes de 12 candidats de la 6^e à la 3^e se sont formées et ont présenté leurs idées à la totalité des 552 élèves de l'établissement, qui étaient ensuite appelés à voter. Cette élection a été menée en collaboration étroite avec le collègue Jacques Prévert.

Les élus se réuniront au minimum 6 fois par an en assemblée plénière et déclineront des actions sur les thèmes du vivre ensemble, de la culture, du sport et de l'environnement.

Doriane Frayer, maire adjointe déléguée à la jeunesse, à la vie associative et aux festivités et Guillaume Nicastro, conseiller municipal délégué à la citoyenneté, ont conduit la création de l'AJC Chambly : « Nous souhaitons que cette assemblée soit un véritable lieu d'échanges et d'apprentissage à la citoyenneté, un outil qui donnera aux élus la possibilité de représenter l'ensemble des jeunes de leur âge, de s'exprimer et de faire des propositions afin de concrétiser des projets sur des sujets préoccupant l'ensemble des jeunes de leur génération ». Qui sait, parmi eux se cache peut-être le ou la futur(e) maire de Chambly ?!

LES ÉLUS DE L'AJC CHAMBLY

La liste « Ensemble pour Chambly » a recueilli 229 voix (43,61%), la liste « Et si c'était autrement » a bénéficié quant à elle de 294 voix (56%). Ainsi, les premiers élus de l'Assemblée des jeunes citoyens de Chambly sont : Paul Lambert, Nesrine Hireche, Mathias Vigne, Thalya Zammit-Chatti, Valentin Vallée, Inès Ramdane, Dinan Legallou (liste « Et si c'était autrement »), Jade Wacquier, Maxime Samsoen, Alizée Feuger, Kilian Françoise, Elisa Juranville (liste « Ensemble pour Chambly »).

LE CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS A 20 ANS

Deux fois par an est édité « Le p'tit camblysiens », le journal du Conseil Communal des enfants. Il suffit de le feuilleter pour se rendre compte combien ses jeunes membres sont actifs au sein de notre commune.

Réalisation de projets, actions intergénérationnelles ou environnementales, campagnes citoyennes, devoir de mémoire, les jeunes citoyens de 9 à 11 ans prennent leurs deux années de mandat très au sérieux. Et cela fait désormais 20 ans que cela dure !

Le Conseil a en effet été créé en octobre 1996. Cette année encore, soutenus par Marie-France Serra, première adjointe déléguée à l'Enfance et aux Grands projets, de Guillaume Nicastro, conseiller municipal délégué à la citoyenneté et aidés de leur animatrice, Mélanie Pichard, les élus du CCE poursuivront leur mission de porte parole des enfants de primaires, pour un Chambly toujours plus agréable à vivre... pour tous.



Un été musical et festif, un été animé !!!

De la Fête de la musique qui en marque le début, au Forum des associations qui en annonce le terme, l'été à Chambly a été riche en moments très agréables.

Quelques souvenirs de votre été camblysiens en photos.



Chambly fête la musique : les groupes locaux s'en sont donnés à cœur joie pour annoncer l'arrivée de l'été



Les bénévoles de Chambly folk, emmenés par Bernard Marlet, ont de nouveau offert un festival international de folklore haut en couleurs



Chambly Playa, le rendez-vous incontournable de la période estivale



Le cortège de la fête nationale, emmené par les musiciens et chanteurs de l'AC DOM-TOM



Une belle journée au Parc Astérix avec l'Espace Jeunes



Lors du Forum des associations de Chambly, le gymnase Aristide Briand était noir de monde



Tribunes politiques

La parole à ...

COMMERCE LOCAL ET NOMINATION

Après l'historique maison de la presse, notre centre ville perd un peu plus de son âme avec la disparition de la boulangerie rue de l'hospice

Tout le monde savait que ce commerçant cherchait une solution de reprise mais il n'aura vu personne de notre mairie pour l'aider à aboutir dans ses démarches. Pourtant il y a un an, la majorité municipale a créé un poste de chargé de développement et de soutien au commerce local. Notre groupe avait voté POUR. Nous attendions des actes comme des partenariats avec la Chambre des Métiers, du Commerce, l'union des commerçants, des actions d'animation et une vraie redynamisation. Nos commerçants ont besoin d'appui, parfois d'accompagnement et notre centre ville a d'autres commerces fragiles.

Nomination d'un 8ème Maire-adjoint.

Était-il nécessaire pour une petite ville comme Chambly que d'avoir 2 adjoints au sport. L'un pour du sport dit d'élite, et l'autre du sport pour tous. Étonnant d'une majorité composée essentiellement d'élus de gauche. Les associations apprécieront le message que de différencier et fragmenter le fameux tissu associatif d'après les performances et les résultats ! Le sport est la conjugaison de valeurs communes, sans distinction. Chambly peut être ambitieuse avec humilité.

« Ensemble pour Chambly »

Pascal BOIS
Rachel LOPES ALIART
Christian BERTELLE
Aline LOUET

NOUS NOUS ÉTONNONS :

- du fait que les commissions se réunissent de moins en moins. La première année la commission Culture s'est réunie 3 fois, la seconde année, une seule fois avec une information partielle sur le projet médiathèque.....

Quant à la commission Sport elle ne s'est réunie qu'une seule fois en 2016 sans présenter à ses membres un projet chiffré et phasé pour le nouveau stade de foot. Cela est d'autant plus surprenant que les subventions allouées aux associations sportives représentent un budget conséquent. Les commissions mixtes citoyennes annoncées ne seraient finalement qu'un leurre ?

- de l'état de propreté de la ville. Les trottoirs et les chaussées sont ornés de crottes tout leur long ! Le service de nettoyage serait-il limité à seulement quelques rues ?

- de l'entretien des espaces verts. Ainsi certains habitants ont été obligés d'appeler allo Chambly pour que les services viennent tailler les haies qui gênaient la circulation.

- de la réapparition des prostituées sur la RD 1001 ainsi que du trafic de stupéfiants dans les parcs et espaces de jeux.

Enfin, nous ne soutenons pas l'empressement de Monsieur le Maire d'organiser à chaque drame national des commémorations en dehors des temps officiels relayant ainsi l'image d'un Président de la République empreint de compassion alors que les problèmes réels des Français sont loin d'être traités et considérés.

Liste Chambly 2014-2020

Pierre Orveillon,
Fabienne Bizeray,
Thibaut Collas

CHAMBLY AVANCE ET ÇA SE VOIT !

Ces dernières semaines ont permis la réalisation de travaux concrétisant plusieurs engagements pris devant les Camblysiens par l'équipe municipale de David Lazarus.

Ainsi, le chantier d'amélioration de la desserte par le Chemin herbu entre la Zone des Portes de l'Oise, celle de Chamblyrama, le centre-ville et la gare SNCF, a généré depuis septembre un vrai progrès pour les salariés et les nombreux utilisateurs de ces zones d'activités, et une sécurité accrue pour tous (automobilistes, cyclistes, piétons).

En centre-ville, un nouveau Plan stationnement a été mis en œuvre, ainsi qu'un parking supplémentaire rue Louis Leclère. Des travaux destinés à renforcer l'attractivité du centre-ville, à y faciliter le stationnement intégralement gratuit, pour soutenir les commerces et l'accessibilité aux différents services publics et aux activités libérales (médicales, paramédicales et juridiques).

Ajoutons à cela le fait que le Conseil municipal a délibéré, au début de l'été, pour autoriser le futur aménagement d'un Pôle commercial et de loisirs, sur le site de Chamblyrama, dont les travaux auront lieu en 2017; sans oublier le choix des élus d'acquiescer la salle Pierre Semard, en vue de sa prochaine réhabilitation, pour en refaire un espace de festivités pour les associations et les particuliers.

Dès cette fin 2016, d'autres engagements vont à leur tour se concrétiser: la réalisation du nouveau carrefour à l'angle de l'avenue de Verdun et de la rue de Vigneseuil, le lancement par ICF des travaux attendus dans la Cité du Moulin Neuf, et le choix définitif de l'architecte du futur Pôle culturel et associatif.

Ainsi, de façon bien concrète, Chambly continue d'aller de l'avant...et ça se voit !

Groupe des élus de la majorité municipale

Portraits

ILS FONT GRANDIR NOS ENFANTS

L'un se prénomme Thomas, l'autre Régis. Leur travail ? Alimenter vos enfants. Nourritures spirituelles et transmission des savoirs pour l'un; nourritures terrestres et apprentissage du goût pour l'autre. Portraits croisés.



THOMAS MAUDUIT,
Directeur du groupe scolaire Lahille



RÉGIS LE STRAT,
Chef cuisinier

Rencontres avec...

À 37 ans, Thomas Mauduit vient de prendre la direction du groupe scolaire Charles Lahille. L'enseignement ? Une vocation, sans aucun doute. Etudiant, il imaginait dispenser les mathématiques, et puis il s'est finalement orienté vers un enseignement plus généraliste : « Je ne regrette rien, bien au contraire » souligne-t-il, sourire aux lèvres. Interrogé, Thomas Mauduit livre une conception de l'enseignement qui l'honore : « Je fais toujours le maximum pour avoir une classe vivante, où les échanges sont nombreux. J'encourage les enfants à s'exprimer, je ne conçois pas que nous soyons dans un schéma dans lequel ils se contenteraient d'exécuter. Pour apprendre, il faut que l'enfant vienne à l'école avec le sourire, c'est primordial à mes yeux. Si nous, enseignants, parvenons à susciter ce plaisir, l'apprentissage en est grandement facilité ». S'il s'agit de sa première prise de direction, l'homme, déjà impliqué dans le comité directeur d'une association de tennis de table, maîtrise bien la gestion et le management. Alors les 10 classes de l'école Lahille ne sont pas un problème, au contraire. « J'aime encadrer, apporter ma pierre à l'édifice. » explique-t-il.

Et parce que pour bien apprendre il faut de l'énergie, Régis Le Strat, quant à lui, nourrit les estomacs de nos jeunes camblysiens. A 45 ans, ce cuisinier de métier met toute son expérience au service de la restauration scolaire camblysiennne depuis 2012. Employé de la société Sogères, le prestataire de la mairie qui vient d'être reconduit pour 4 années, Régis Le Strat avoue lui aussi s'épanouir dans son métier : « Ici, tout est fait maison, et je prends beaucoup de plaisir à travailler des produits frais. La restauration, une vocation découverte à l'âge de 8 ans, grâce à un grand cousin qui tenait son propre établissement. « J'ai fait une école hôtelière en internat pendant 3 ans, ça m'a conforté dans mon choix ». Une fois diplômé, Régis le Strat cuisine un peu partout : à la mer l'été, à la montagne l'hiver, puis dans une grande auberge des Yvelines. De quoi emmagasiner une grosse expérience, avant de rejoindre le secteur de la restauration collective, qui lui permet de concilier son métier avec sa vie familiale. Malgré des services de plus en plus importants (560 couverts par jour de moyenne en 2012, 650 aujourd'hui), tout se passe au mieux : « Les agents de la mairie sont impliqués, il règne ici un bel esprit d'équipe » conclut-il.

MERCREDI 9 NOVEMBRE - 19H00

Salle François Mitterrand
Place de l'hôtel de ville - CHAMBLY

DE LA PORTE D'ORLÉANS

TEXTE ET INTERPRÉTATION AUDREY BONNEFOY
COMPAGNIE DES PETITS PAS DANS LES GRANDS



© Véronique Lespérat-Héquet



© Frank Lortou



CREIL > CHAMBLY



CHAMBLYRAMA
ESPACE CULTUREL

JEUDI 24 NOVEMBRE - 20H30

Salle Josiane Balasko / CHAMBLYRAMA
301 Rue Jean Renoir - CHAMBLY

JEANNE CHERHAL

EN SOLO

DANS LE CADRE DU FESTIVAL HAUTE FRÉQUENCE
ORGANISÉ PAR LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Région
Hauts-de-France
Hauts Pas de Calais - Picardie

VENDREDI 2 DÉCEMBRE - 19H00

Salle Josiane Balasko / CHAMBLYRAMA
301 Rue Jean Renoir - CHAMBLY

PIERRE ET LE LOUP

ORCHESTRE DE PICARDIE • DIRECTION OLIVIER HOLT
MUSIQUE SERGUEÏ PROKOFIEV
FILM SUZIE TEMPLETON

CHAMBLYRAMA
ESPACE CULTUREL



CREIL > CHAMBLY



© Pierre et le loup - Suzie Templeton



03 44 24 01 01 / www.faiencerie-theatre.com



Région
Hauts-de-France
Hauts Pas de Calais - Picardie

